

UN GUIDE POUR L'ACTION

DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE CAPITALISATION DES PRATIQUES ET EXPERIENCES DU FORIM

Youssouf CISSE

Danièle SEXTON

Version finale - Juin 2017

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. Rappel de la démarche.....	3
2. Pourquoi proposer un dispositif global de capitalisation?	3
3. Le FORIM et ses membres veulent capitaliser !	3
4. Le FORIM et ses membres ont des intérêts particuliers de capitalisation	4
5. Une proposition de dispositif à valider.....	5
A- LE CADRE GENERAL DU DISPOSITIF DE CAPITALISATION 2017-2019	6
1. Tout d'abord : ce que l'on entend par « capitalisation ».....	6
2. Cinq grands axes qui rappellent les enjeux.....	6
3. Un dispositif autour de trois objectifs spécifiques.....	7
B- LA DEMARCHE DE CAPITALISATION EN 10 POINTS.....	8
1. Adopter une démarche simple et progressive	8
2. Coordonner des dynamiques plurielles	8
3. Assurer un portage du dispositif par le CA	9
4. Mobiliser le think tank pour assurer le pilotage du dispositif	9
5. Mobiliser des contributeurs et animateurs à divers niveaux.....	9
6. Former des animateurs pour animer les processus	10
7. Utiliser les activités courantes et outils déjà existants.....	11
8. Prévoir la production d'outils adaptés aux publics suivant les divers objectifs	11
9. Articuler la capitalisation aux actions de plaidoyer	12
10. Rechercher des partenariats.....	12
C- LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF	14
1. Le dispositif en schéma	14
2. Le schéma de mise en œuvre	14
.....	16
- LES FICHES D'ACTION DE CAPITALISATION	17

INTRODUCTION

1. Rappel de la démarche

En 2015, le FORIM a fait appel au F3E pour solliciter un accompagnement externe (par des consultants) afin de mettre en place un dispositif de capitalisation en son sein. Cet accompagnement a démarré fin 2015 avec une équipe de consultant (Youssef Cissé et Danièle Sexton) qui a mené en premier un travail de diagnostic pour mieux comprendre la demande, cerner les intérêts et objectifs de capitalisation et repérer les pratiques déjà existantes. La démarche a associé les membres d'un groupe de travail sur la capitalisation qui existait déjà au sein du FORIM « le think tank capitalisation » qui s'est réuni 2 fois entre novembre 2015 et mars 2016

Un document de diagnostic a été élaboré comme produit de cette étape¹.

Le diagnostic a été présenté au Think Tank ainsi qu'au Conseil d'Administration du FORIM et au Comité de Pilotage de la capitalisation avant d'être poursuivi, sur l'étape suivante, par la conception d'un dispositif de capitalisation présenté dans ce document.

2. Pourquoi proposer un dispositif global de capitalisation ?

Le diagnostic réalisé au cours des derniers mois auprès du FORIM, des COSIM et FOSIM membres, et de quelques OSIM a montré que les pratiques d'échange et de partage des expériences ne sont pas étrangères au FORIM et aux organisations qui en sont membres. Il existe diverses initiatives et temps d'échanges, plus ou moins formalisés, plus ou moins organisés, des activités parfois dédiées (qui se présentent comme des activités de capitalisation...), des outils de diffusion, des productions sur certains thèmes... Un regard sur ces pratiques permet cependant de se rendre compte qu'elles ont besoin d'être mieux organisées, mieux connues et aussi mises en cohérence avec les orientations et objectifs du FORIM.

Les informations sont parfois disponibles mais non valorisées, existent mais ne sont pas organisées, on ne sait souvent pas par quel bout commencer. Une des questions qui se pose est :

Comment faire des apprentissages tirés de ces pratiques et expériences un « bien commun » diffusables, comment transformer les pratiques en savoirs susceptibles d'être partagés et d'alimenter ainsi l'action des associations ?

Les réponses à cette question se trouvent dans ce dispositif interne de capitalisation qui **inscrit les diverses actions du FORIM dans un processus réfléchi** qui fixe, en amont, des objectifs clairs de capitalisation, des actions, des calendriers et qui est déroulé de manière cohérente et méthodique.

3. Le FORIM et ses membres veulent capitaliser !

Mais y a-t-il un intérêt du FORIM et de ses membres pour la capitalisation ?

La réponse positive à cette question est donnée par le diagnostic qui a mis en évidence trois constats qui montrent :

- *Un souci de renforcer la circulation de l'information entre les membres* qui peut être illustré par divers événements, initiatives et rencontres organisés par les associations membres du FORIM. Divers acteurs du FORIM œuvrent pour faire circuler des

¹ Diagnostic des pratiques d'échange et de partage des expériences, Y. Cissé, D Sexton, avril 2016.

informations relatives aux projets menés par leurs associations, dans des domaines et des champs relativement larges (assainissement, santé, éducation, financement, etc.) dans le double espace (en France et dans les pays d'origine).

- *Une volonté d'améliorer les pratiques et de partager les savoirs* avec les rencontres croisées, les réunions de bilan et de restitution et les échanges de compétences. Ces différentes initiatives visent essentiellement à améliorer la conduite des projets, ici et là-bas, à travers le partage de certaines leçons tirées de l'expérience des associations membres du FORIM.
- *Le besoin de visibilité des organisations issues de l'immigration* qui les amène à utiliser les réseaux sociaux, à développer des actions de communication en direction des organisations de solidarité internationale, des collectivités territoriales et des pouvoirs publics et, de manière plus générale, vers l'opinion publique pour montrer ce qu'elles font.

L'intérêt pour la capitalisation est bien réel et existe à divers niveaux (FORIM, FOSIM, COSIM, OSIM). C'est à la fois le FORIM et ses membres qui doivent pouvoir s'impliquer dans le dispositif comme contributeurs mais aussi potentiellement pour assumer d'autres rôles collectivement (animation du dispositif, pilotage..).

4. Le FORIM et ses membres ont des intérêts particuliers de capitalisation

Le diagnostic a montré que les besoins d'échanges et les demandes d'accompagnement pour partager les expériences existent à tous les niveaux de structuration du FORIM.

→ **Les OSIM** mettent l'accent sur l'amélioration des pratiques par les échanges entre associations membres du FORIM et sur un appui de la structure faïtière pour renforcer leurs capacités dans ce domaine. **La capitalisation devrait favoriser une meilleure visibilité de l'action des OSIM afin de mieux faire connaître ce qu'elles font.** Cette mise en visibilité est une dimension de la capitalisation que l'on retrouve à tous les niveaux de structuration (COSIM, FOSIM et FORIM).

→ **Pour les FOSIM**, les objectifs sont triplement orientés vers leurs membres, vers elles-mêmes et vers le besoin de mettre en place des relations entre FOSIM. Le premier enjeu manifesté est de **renforcer les expériences de leurs membres et de repérer les compétences internes susceptibles d'être mobilisées autant pour les OSIM que pour les FOSIM.** On retrouve dans ce cas la nécessité pour les FOSIM d'offrir des services à leurs membres correspondant aux attentes de ces derniers.

Les FOSIM présentent une certaine particularité, certaines sont organisées autour d'un pays et d'autres en inter-pays. Elles souhaitent développer et renforcer les échanges entre ces deux types de FOSIM, pour briser la structuration verticale et créer des espaces de collaboration plus transversaux.

→ **Au niveau des COSIM**, on retrouve les mêmes intérêts tournés vers le renforcement des expériences de leurs membres et des COSIM eux-mêmes. **Un accent particulier est mis sur les processus de mise en place des COSIM pour surmonter les difficultés de gouvernance, d'animation et de moyens que l'on retrouve généralement dans ces structures.**

Les COSIM, qui sont une émanation du FORIM, ont des histoires, des anciennetés et des niveaux d'organisation très différents. Cette réalité a fait germer l'enjeu de les faire travailler en réseau pour permettre les apprentissages mutuels « entre pairs ». Mais cette volonté ne peut être opératoire actuellement que parce que le FORIM tente d'en assurer l'animation. A terme, cette option va être confrontée aux capacités propres des COSIM à

assurer eux-mêmes le travail d'échanges et de mise en réseau (ce qui n'exclut pas un appui du FORIM).

- **Pour le FORIM**, si l'on retrouve un intérêt pour **accompagner et renforcer les expériences des OSIM de manière générale** (ce qui passe forcément par les FOSIM et les COSIM), il présente la particularité de mettre plus en avant **le besoin d'alimenter son action de plaidoyer**. Ce lien entre capitalisation et plaidoyer est également souhaité par les commissions permanentes du FORIM (jeunesse, genre, capitalisation). En lien avec leur objet, elles veulent approfondir la réflexion sur certains thèmes et développer un argumentaire à partir de pratiques de terrain et de positionnements à soumettre au Conseil d'Administration du FORIM.

Le dispositif part de ces différents centres d'intérêt.

5. Une proposition de dispositif validée

Ce dispositif, validé par le Conseil d'Administration du FORIM, a été testé sur une période très courte. En s'appuyant sur les ressources internes (animateurs de la capitalisation, chargé de la capitalisation au FORIM, membres du bureau), il doit être progressivement enrichi par les projets de capitalisation des associations, en prenant en compte les enseignements tirés lors du bilan de sa mise en œuvre en mai 2017 (voir le rapport de bilan produit à cette occasion).

A- LE CADRE GENERAL DU DISPOSITIF DE CAPITALISATION 2017-2019

1. Tout d'abord : ce que l'on entend par « capitalisation »

Lors de la préparation de ce dispositif de capitalisation, il est apparu important de préciser collectivement ce que l'on entend par « capitalisation » et quels en sont ses objectifs spécifiques. Le but n'est pas de confronter des définitions mais d'avancer sur une vision de la capitalisation qui permet d'avoir une référence collective.

Ainsi, le travail mené lors du diagnostic a permis de discuter sur la capitalisation, sa définition, la compréhension qu'en ont les membres.

La vision dégagée par les membres du FORIM précise que la capitalisation consiste à analyser les pratiques et expériences des associations :

- pour générer des connaissances, des enseignements
- pour pouvoir les partager (en interne au sein d'une organisation, d'un réseau ou avec des acteurs externes)

Le dispositif inclut donc diverses actions pour progresser vers ces enjeux.

2. Cinq grands axes qui rappellent les enjeux

Pour les membres du FORIM, 5 grands axes donnent le cadre général de la capitalisation et rappellent quels sont les enjeux et l'intérêt de la capitalisation :



Le tableau suivant détaille le contenu de chaque axe.

AXES doit permettre de :
------	--------------------------

Communication et valorisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser l'action des associations dans les territoires où elles interviennent ▪ Faire connaître et reconnaître le travail qu'elles font ici mais aussi dans les pays d'origine ▪ Non seulement faire connaître à l'extérieur mais aussi auprès des membres ▪ Faire circuler l'information vers les OSIM mais aussi faire remonter l'information (fluidifier l'information)
Partage et apprentissages collectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre de mutualiser et partager les expériences ▪ Unifier et rendre cohérent ce que l'on fait ▪ Modéliser pour valoriser ce que l'on fait
Mesure de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprécier l'impact des actions sur le terrain ▪ Mesurer et communiquer sur l'action de terrain
Renforcement des capacités et des compétences	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'auto-former ▪ Développer une démarche de connaissance, de découverte
Amélioration de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer l'innovation ▪ Alimenter le plaidoyer

3. Un dispositif autour de trois objectifs spécifiques

Au regard des intérêts exprimés, le dispositif de capitalisation s'articule autour de trois objectifs particuliers :

- **Développer le partager les expériences pour améliorer les pratiques,**
- **Renforcer la visibilité du FORIM et de ses membres**
- **Renforcer le travail de plaidoyer.**

Aujourd'hui, un certain nombre d'activités et de supports qui existent au sein du FORIM permettent déjà d'avancer vers ces objectifs.

Le tableau ci-dessous donne un cadre de références qui rappelle à quoi peut contribuer les diverses activités et supports. Le dispositif doit donc encourager à poursuivre ces activités, les renforcer et mieux les articuler.

Objectifs spécifiques	Activités dédiées	Supports
1. Favoriser une culture de l'échange	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les RENAICODE ▪ Les séminaires internes (CA, COSIM, FOSIM) ▪ Les Rencontres Internationales Sud ▪ Les rencontres et échanges inter associatifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fiches de capitalisation ▪ Les comptes rendus (écrits, enregistrés, filmés) ▪ La base de données des compétences ▪ Le répertoire des OSIM
2. Permettre une plus grande visibilité de l'action collective des migrants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions « Coups de pouce » ▪ Les RENAICODE ▪ Les séminaires Regards Croisés ▪ Les Rencontres Internationales Sud 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le site Web ▪ Les productions audiovisuelles ▪ Les comptes rendus ▪ Les flyers
3. Influencer les politiques publiques sur les questions migratoires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les RENAICODE ▪ Les séminaires Regards Croisés ▪ Les Rencontres Internationales Sud 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le site Web actualisé ▪ Les documents synthétiques issus de ces travaux (argumentaires)

B- LA DEMARCHE DE CAPITALISATION EN 10 POINTS

La stratégie du dispositif proposé se base sur les éléments suivants :

1. Adopter une démarche simple et progressive

L'option principale du dispositif de capitalisation proposé est de **réaliser des exercices « simples »** consistant essentiellement à mieux valoriser ce que font déjà les associations et le FORIM. Le dispositif de capitalisation ne doit pas chercher à tout capitaliser, ni à rajouter de nombreuses nouvelles activités que personne n'aura le temps de faire. Il doit surtout **articuler ce qui existe déjà**, lui donner un sens, l'améliorer, avec des objectifs plus visibles et un chemin tracé (modalités de mise en œuvre, mobilisation des acteurs, liens entre le FORIM, diffusion, etc.).

Cette démarche suppose par exemple qu'il y ait un choix de thématiques précises, limitées, sur lesquelles les divers contributeurs et animateurs vont pouvoir travailler pendant un temps défini. Il est préférable de commencer avec quelques thématiques et ne pas vouloir en faire trop à la fois.

La démarche devra aussi donner le temps nécessaire : une même thématique peut être travaillée pendant un an, approfondie encore par la suite. Le temps dédié à une thématique devra inclure tout le processus : la phase de collecte d'informations et échanges, d'élaboration des produits, de diffusion sous différentes formes (petits documents, films, rencontres, foire aux expériences, etc.).

Le dispositif mobilisera au début sans doute un noyau limité de personnes et structures mais la démarche sera progressive et devra tenter au cours du temps de mobiliser peu à peu un nombre croissant de membres, en leur faisant si besoin des propositions plus ciblées.

2. Coordonner des dynamiques plurielles

Tenant compte de la diversité des membres du FORIM, d'intérêts et préoccupations variables, et de l'existence de différentes formes de structuration (territoriale pour les COSIM, par pays d'origine pour les FOSIM, globale pour le FORIM) il apparaît nécessaire de **proposer et soutenir diverses dynamiques**. Le dispositif ne peut pas proposer un seul thème et un seul processus de capitalisation s'il veut essayer de mobiliser peu à peu une majorité de ses membres. Il doit plutôt appuyer et coordonner diverses dynamiques qui peuvent avoir une ampleur et des objectifs différents.

Le dispositif peut prévoir par exemple :

- Une dynamique de capitalisation globale, menée sur 1 ou 2 ans, proposée et animée par le FORIM en tant que plateforme, avec l'objectif notamment **d'alimenter l'argumentaire de plaidoyer**.
- Le soutien à une dynamique portée par un ou des COSIM, autour de thèmes qui concernent plus les COSIM.
- Le soutien à une dynamique portée par une ou plusieurs FOSIM autour de thèmes qui concernent plusieurs FOSIM.
- Le soutien d'efforts de capitalisation plus ponctuels menés par des OSIM en lien avec leur FOSIM / COSIM ou OPAP.

3. Assurer un portage du dispositif par le CA

Le dispositif de capitalisation a été validé et endossé par le Conseil d'Administration du FORIM.

Les actions de capitalisation vont alimenter le plaidoyer et donner aussi plus de visibilité au FORIM et ses membres ; il est donc nécessaire que le CA soit attentif à ce qui est fait. De plus des choix budgétaires devront être faits et validés par le CA : le dispositif de capitalisation va demander de mobiliser quelques ressources pour pouvoir mener les activités d'échanges, pour animer le processus, pour produire des outils et les diffuser.

Il apparaît par exemple important qu'à **chaque séminaire annuel du CA**, un temps dédié soit réservé à un bilan et une discussion sur les actions de capitalisation et plus globalement sur le dispositif.

4. Mobiliser le Think Tank pour assurer le pilotage du dispositif

Le dispositif doit permettre d'assurer une synergie et une cohérence entre les diverses initiatives et efforts de capitalisation et fixer des priorités sur un temps donné. Il doit donc être animé et piloté par un groupe de personnes, attentives aux divers processus et à la dynamique globale. La proposition est que ce soit le **Think Tank** (Commission Capitalisation) **qui soit chargé de l'animation et du pilotage du dispositif**. Le Think Tank est en effet composé de représentants du Conseil d'Administration, de l'équipe technique du FORIM (SMA et PRA-OSIM) et de membres des COSIM et FOSIM. Ceci permet de bien assurer le relai avec les instances du FORIM et avec les associations membres.

Pendant la phase expérimentale de mise en place du dispositif, les membres du Think Tank ont été formés et se sont familiarisés avec le dispositif. Ils définiront, avec l'appui des consultants, le contenu et les modalités de mise en œuvre des actions, suivront leur mise en œuvre, appuieront les diverses dynamiques. Ils participeront à la conception et à l'animation de toutes les initiatives rattachées à la capitalisation (en se partageant les responsabilités).

A la fin de la phase expérimentale, le Think Tank (élargi à d'autres personnes du CA et de l'équipe professionnelle) a activement participé à l'évaluation du dispositif expérimental et proposé des réajustements.

Maintenant que le dispositif est finalisé, le Think Tank doit être au centre de la définition et de la mise en œuvre des actions de capitalisation. Il identifiera également les besoins d'appuis externes et définira les partenariats à consolider.

5. Mobiliser des contributeurs et animateurs à divers niveaux

Chaque niveau d'organisation de « l'Univers FORIM » doit pouvoir participer et contribuer dans le dispositif de capitalisation.

Les OSIM sont essentiellement des **contributeurs**. Leurs projets et expériences peuvent et doivent alimenter les efforts autour des thèmes choisis (thème central proposé par le FORIM, thèmes proposés par les FOSIM et COSIM) et faire aussi l'objet de capitalisation simple quand des opportunités se présentent qui incitent les OSIM à faire des bilans, des retours sur leurs projets (par exemple via la dynamique du PRA-OSIM).

Toutes les OSIM pourront être invitées à participer à des groupes de travail / des rencontres sur les thèmes de capitalisation priorités par le FORIM, les COSIM et les FOSIM.

Les OSIM qui participent aussi au PRA-OSIM et sont en lien avec des OPAP, devront également être amenées à mener des actions de capitalisation sur leurs propres expériences. Ainsi chaque OSIM, bénéficiaire d'un appui financier du FORIM via le PRA-

OSIM, devra être incitée à réaliser une fiche de capitalisation. Cette capitalisation pourra être appuyée par un OPAP.

Les membres du FORIM (FOSIM, COSIM, OSIM) qui sont des OPAP en tant que prestataires du FORIM, sélectionnés parmi les membres de l'association faitière pour accompagner la définition et la mise en œuvre des projets financés par le PRA-OSIM, peuvent également jouer un rôle important dans la dynamique de capitalisation comme **contributeurs mais aussi animateurs**. Ainsi, le FORIM peut demander à ses membres qui sont des OPAP de participer aux réflexions sur les thématiques choisies, sur la base de ce qu'elles connaissent des projets qu'ils ont accompagnés (contributeurs). Ils devront se concerter avec les OSIM concernées pour alimenter ensemble les réflexions (animateurs).

Les COSIM et les FOSIM participent aux exercices de capitalisation **comme contributeurs et animateurs**.

- En contribuant par des fiches de capitalisation sur les thèmes globaux retenus par le FORIM sur la base de ce qu'ils connaissent des projets de leurs membres. COSIM et FOSIM devront alors se concerter et animer une dynamique avec les OSIM de leurs réseaux pour contribuer ensemble aux réflexions.
- En animant et réalisant leur propre travail de capitalisation (rôle d'animateur) sur des thèmes spécifiques aux COSIM et FOSIM avec l'appui du Think Tank Capitalisation du FORIM. COSIM et FOSIM pourront alors organiser des rencontres inter COSIM ou inter FOSIM (ou inter COSIM + FOSIM) qui sont une opportunité pour produire des fiches de capitalisation (contributeurs)

Pour que ce travail ne soit pas réalisé de manière improvisée, les sujets ou thèmes de capitalisation font l'objet d'une programmation annuelle en accord avec le FORIM.

Le FORIM, notamment par le biais de son chargé de capitalisation, interviendra essentiellement comme **animateur** en sus du travail de pilotage réalisé par le Think Tank, mais peut aussi apporter comme **contributeur** (notamment sur des thèmes comme les expériences de structuration).

Il mobilisera pour l'animation de la capitalisation une partie des ressources financières et humaines des projets qu'il met en œuvre (SMA et PRA-OSIM). Il peut s'appuyer sur des ressources externes pour mener à bien ce travail.

Le FORIM est l'acteur central des processus de capitalisation et il doit fortement contribuer à l'installation d'une culture des échanges et de la capitalisation. Il a une triple fonction :

- **Conduire et animer directement** les actions de capitalisation sur 1 ou 2 ans en lien avec les thématiques choisies qui doivent être en résonance avec les thèmes de plaidoyer.
- **Soutenir les initiatives de capitalisation des FOSIM et COSIM** (thématiques proposées par des FOSIM et des COSIM).
- **Encourager et inciter les OSIM à capitaliser** leurs expériences (par exemple, via la rédaction de fiches de capitalisation dans le cadre du PRA-OSIM, via des Coups de Pouce).

6. Former des animateurs pour animer les processus

Le dispositif de capitalisation met l'accent sur le besoin d'animation des processus. En effet, il est important pour les divers exercices de capitalisation d'avoir, non seulement des contributeurs, mais aussi des animateurs dont le rôle sera de faciliter le travail de capitalisation, l'encourager, le suivre et piloter les diverses étapes. Ce travail d'animation devra se faire parfois vers des OSIM, parfois avec des COSIM, parfois avec des FOSIM, parfois avec des groupes mixtes, et en lien avec le Think Tank. L'objectif est de **constituer un noyau d'animateurs de la capitalisation** avec au moins une vingtaine de personnes

susceptibles de pouvoir réaliser ce travail (avec un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes, entre les divers âges et les générations). L'enjeu est de permettre au Think Tank de disposer d'un réseau interne de personnes capables de suivre et d'animer des actions de capitalisation.

Les animateurs devront bénéficier d'un renforcement de leurs capacités, en s'appuyant sur des actions de formation interne ou réalisées par des partenaires (F3E, CIEDEL..). Ces actions doivent s'inscrire dans la lignée de la formation assurée par les consultants lors de la mise en place du dispositif : disposer de références et outils pour animer un travail de capitalisation, d'une vision claire du fonctionnement du dispositif global de capitalisation du FORIM, de leur rôle d'animateur, du rôle de Think Tank et de la programmation de leur plan de travail.

Les animateurs doivent être sélectionnés sur la base de volontariat mais en tenant compte de leur volonté et capacité à s'impliquer dans des actions d'animation de la capitalisation. Une compensation est à prévoir pour les personnes non salariées du FORIM, pour leur travail d'animation (comme pour les répliques des formations). Ce travail d'animation doit donc être financé via le SMA, le PRA-OSIM sur des lignes budgétaires qui le permettent (les Coups de Pouce, les formations, les répercussions).

7. Utiliser les activités courantes et outils déjà existants

La stratégie du dispositif consiste à utiliser les diverses activités déjà prévues, financées et en cours dans les projets que coordonne le FORIM (SMA et PRA-OSIM) pour la capitalisation en identifiant à chaque fois :

- Les opportunités pour **rassembler des contributeurs et mener des actions de capitalisation** sur un thème de travail (via les RENAICODE, les Regards Croisés, les Coups de Pouce, les séminaires inter COSIM, les actions pour l'animation de la vie associative, les activités de capitalisation spécifiques déjà prévues comme par exemple dans le PRA-OSIM).
- Les opportunités pour **diffuser des expériences et les résultats de la capitalisation** en interne ou en externe (via les RENAICODE, les Regards Croisés, les Coups de Pouce, les RIS les séminaires inter COSIM, les actions pour l'animation de la vie associative).

De même, les outils de communication déjà existants au sein du FORIM (Newsletter, site Web, Répertoire, Base de compétences) devront servir à la diffusion des résultats de la capitalisation sur chaque thème travaillé, à travers la diffusion des outils produits par les actions de capitalisation (rapport, fiches, vidéos, invitation à des rencontres, etc.). Une rubrique « capitalisation des pratiques / enseignements / témoignages... » peut être prévue au sein de ces outils de diffusion.

8. Prévoir la production d'outils adaptés aux publics suivant les divers objectifs

Chaque processus de capitalisation devra porter une attention particulière à **sa stratégie et ses outils de diffusion et partage des résultats / apprentissages** issus de la démarche.

Chaque stratégie devra tenir compte des objectifs spécifiques définis (amélioration de l'action en interne / visibilité externe / plaidoyer) et des divers publics visés suivant chaque objectif (publics des OSIM en interne, publics externes des partenaires pour la visibilité, acteurs politiques et décideurs pour le plaidoyer ou grand public).

Dans chaque cas les outils, temps et mécanismes de diffusion devront être prévus, adaptés et budgétisés (rapport, fiche, clip vidéo, BD, acte de théâtre, forum, foire aux expériences, apéros des pratiques, etc.).

9. Articuler la capitalisation aux actions de plaidoyer

Le ou les thèmes globaux de capitalisation qui seront retenus et animés par le FORIM sur un temps assez long (1 ou 2 ans) doivent correspondre à des thèmes de plaidoyer. C'est par ce biais qu'il y aura une véritable articulation entre ces deux types d'action. Les argumentaires de plaidoyer seront nourris par les productions de la capitalisation sous forme de fiches. Ainsi, il paraît plus opérationnel de **préciser et renforcer les liens entre la commission Capitalisation** (Think Tank) **et les autres commissions** (espaces de travail pérennes) qui sont désormais toutes impliquées dans l'action de plaidoyer.

Le groupe de travail « plaidoyer » n'existe plus en tant que groupe permanent mais est devenu une activité transversale pour les divers autres groupes de travail. Le groupe de travail capitalisation (TT) devra donc bien **alimenter les divers groupes et commissions** concernés (genre et migration/ jeunesse / lutte contre les discriminations et accès aux droits / politiques européennes, orientations internationales et gouvernance des migrations / structuration et membership / OPAP) pour pouvoir apporter des arguments à leur plaidoyer à partir des exercices de capitalisation. Des comptes-rendus des réunions du Think Tank seront élaborés et communiqués systématiquement aux diverses commissions pour information. Sur la base des résultats des processus de capitalisation, des petits ateliers internes du Think Tank pourront permettre de rédiger les argumentaires de plaidoyer à soumettre au CA. Ces ateliers peuvent s'ouvrir aux membres des autres espaces de travail et à des personnes-ressources en fonction des questions abordées et du besoin d'enrichir les échanges.

Les commissions « Genre » et « Jeunesse » devront être étroitement associées aux travaux sur les thématiques qui les concernent. Des compte rendus des réunions du Think Tank seront élaborés et communiqués systématiquement aux commissions « Genre » et «Jeunesse » pour information.

10. Rechercher des partenariats

Le FORIM doit **renforcer son réseau d'alliances stratégiques et de partenaires sur la capitalisation** pour consolider ces pratiques d'échanges, de production et de capitalisation. Il devra être une force de proposition auprès de ces partenaires techniques et financiers pour que des initiatives de renforcement de capacités et des échanges collaboratifs dans les domaines de la capitalisation et du plaidoyer soient menées.

Compte tenu de l'envergure de son action le FORIM pourrait s'appuyer sur :

- Le **F3E** pour bénéficier de son expertise dans ce domaine, pour suivre des formations, participer à des ateliers consacrés à ces questions et coproduire des ouvrages simples.
- **Coordination Sud** pour vulgariser ses thèmes de capitalisation et de plaidoyer et y identifier des ressources et moyens (techniques, intellectuels, financiers) pour une plus grande résonance au niveau national (Commission Migration de Coordination Sud, Commission Genre).
- **CONCORDE** pour vulgariser ses thèmes de capitalisation et de plaidoyer et y identifier des ressources et moyens (techniques, intellectuels, financiers) pour une plus grande résonance au niveau européen.
- Deux ou trois alliances avec des **partenaires techniques** (AEP, EADPD en Europe, DIADEM en Afrique de l'Ouest) pour mener des actions conjointes sur des thématiques majeures de capitalisation et ou de plaidoyer.

- Un **institut universitaire** ou de recherche spécialisée, pour la mise à disposition d'étudiants et pour des collaborations de recherche et de production à travers des conventions de deux ou trois ans.

C- LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF

1. Le dispositif en schéma

2. Le schéma de mise en œuvre

Le dispositif et le schéma de mise en œuvre sont présentés dans les pages suivantes.

Le dispositif de capitalisation du FORIM

Conseil
d'administration
FORIM

Think Tank -

Commissions
Genre, Jeunesse,
discriminations et
accès au droit,
etc...

Mobilisation
partenaires (F3E,
CSUD, Recherche..)

Animateurs
FORIM - FOSIM - COSIM

Thème global en lien
avec le plaidoyer animé
par le FORIM

Thèmes Inter
COSIM / inter FOSIM

Capitalisation de projets -
(Pra/OSIM - appui membres qui
sont OPAP)

**Activités et temps dédiés aux échanges
et rencontres** pour les contributeurs
(Rénaicode, Regards Croisés, Coup de
Pouces, séminaire inter-COSIM, rencontre
OPAP..)

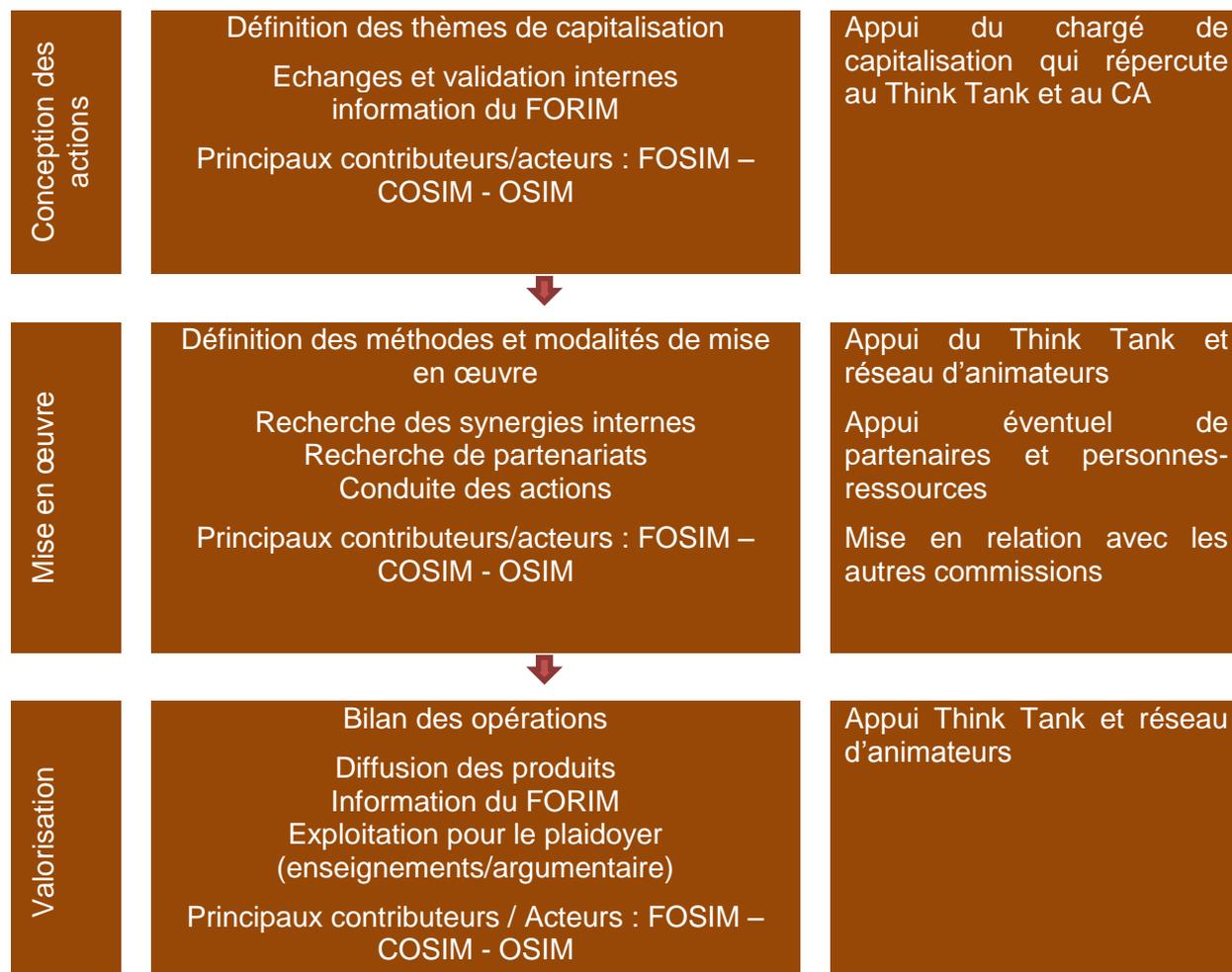
Produits et stratégie de diffusion adaptés
suivant les publics et les objectifs

Renforcement de capacités: Fiches, foire aux
expériences, newsletter, Film, Forum

Visibilité : Sit Web, Fiches rapports, Base de
compétences, répertoire

Plaidoyer : Fiches, film, argumentaire

Le schéma de mise en œuvre (à adapter aux situations et contextes)



- LES FICHES D'ACTION DE CAPITALISATION

Pour compléter cette présentation du dispositif de capitalisation, nous avons identifié des fiches d'action de capitalisation susceptibles de faciliter la lecture et l'appropriation du dispositif par les membres du FORIM.

Elles sont conçues de manière simple et abordent les thématiques suivantes :

1. La présentation des thèmes capitalisation qui ont fait l'objet d'une consultation auprès des membres du FORIM.

Parmi plus d'une vingtaine de thèmes préalablement identifiés, regroupés en quatre grandes problématiques, nous avons pu procéder à une analyse qui a permis de définir les thèmes prioritaires pouvant être directement mis en œuvre par le FORIM ou par les organisations membres (FOSIM et COSIM).

2. Les espaces d'apprentissage collectifs correspondent à des initiatives, menées par le FORIM ou ses membres, permettant d'organiser de larges échanges et concertation.

Ces espaces sont constitués par les RENAICODE, les Rencontres Internationales Sud, les Séminaires Regards Croisés et les actions Coups de Pouce.

Dans cette partie sur les espaces d'apprentissage collectifs, nous présenterons d'une part les projets du PRA-OSIM qui doivent systématiquement inclure une action de capitalisation (au moins sous la forme d'une fiche de capitalisation) et d'autre part la foire aux expériences qui devrait permettre de mieux valoriser les initiatives des RENAICODE (éventuellement des RIS et des Séminaires Croisés).

3. Les modalités de mise en œuvre des actions de capitalisation pour présenter le rôle des instances impliquées dans le travail de capitalisation et l'importance de la constitution d'un réseau d'animation du processus.

C'est dans cette partie que nous intégrons également l'intérêt de développer des partenariats particulièrement avec des organisations spécialisées dans les questions d'évaluation et de capitalisation et dans la recherche universitaire.

4. Les outils et supports de la capitalisation dont l'objet vise directement à soutenir et mettre en valeur des actions qui font l'objet d'un exercice de capitalisation.

Il s'agit principalement des outils de communication qui, non seulement doivent contribuer aux différents travaux de capitalisation envisagés, mais doivent aussi enrichir l'action de capitalisation.

Structurer le processus de capitalisation autour de thèmes centraux réalisés par le FORIM et de thèmes mis en œuvre par les organisations membres

Des thèmes centraux de capitalisation du FORIM

- ★ Accompagner le développement des collectifs régionaux
- ★ Soutenir l'implication des femmes et des jeunes filles dans l'entrepreneuriat et dans les actions de développement

Des thèmes de capitalisation mis en œuvre par les membres du FORIM

- ★ Favoriser les dynamiques d'insertion professionnelle et de création d'emploi
- ★ Renforcer les initiatives autour des projets hydrauliques et d'assainissement

La capitalisation relève d'un processus où des acteurs et des actrices s'engagent librement pour valoriser leurs propres expériences, apprendre d'actions collectivement menées et rendre plus visibles leurs pratiques.

De ce fait les actions de capitalisation peuvent être diverses et rendre compte d'initiatives réalisées dans des contextes et situations multiples et diverses.

Le FORIM doit être ouvert à l'ensemble des expériences qu'il mène lui-même ou qui sont mises en œuvre par ses membres, voire même par ses partenaires.

Cela nous amène à imaginer au moins trois situations de mise en œuvre des actions de capitalisation :

- Des actions de capitalisation directement menées par le FORIM qui peut s'appuyer sur ses organisations membres et/ou sur des personnes-ressources. Ces actions de capitalisation doivent être conçues dans la durée (au moins deux ans) pour arriver à des résultats probants et avoir de l'impact. Même si l'initiative lui en revient, il doit s'appuyer sur les FOSIM et les COSIM pour mener ce travail. C'est ce que nous désignons comme les thèmes centraux de capitalisation.
- En concertation avec des organisations membres, le FORIM peut soutenir des initiatives de capitalisation, en accompagnant le processus : aide à la conception et à la formulation des thèmes et du contenu de la capitalisation, mise à disposition de ressources techniques, intellectuelles et financières, mise en relation, diffusion et vulgarisation des résultats de la capitalisation, etc. Dans ce type de capitalisation, le FORIM est d'abord en appui à des initiatives des organisations membres sur la base d'un consensus et d'une entente préalablement définis. Toutefois, il peut être très impliqué dans le processus et s'engager à promouvoir les résultats de la capitalisation qui sont considérés comme un « patrimoine intellectuel » du FORIM dans son ensemble. Nous désignons ces initiatives comme les thèmes de capitalisation associatifs endossés par le FORIM.
- Des organisations membres du FORIM peuvent librement décider de réaliser un travail de capitalisation de leurs projets, de leurs pratiques ou de leurs expériences. S'inscrivant dans une logique globale de développement et de renforcement de la culture de la capitalisation, le FORIM doit s'intéresser à ce genre d'initiatives et répondre ponctuellement à des demandes permettant de faciliter le travail de ces associations. Mais, il n'en est pas redevable et comptable auprès de tierces personnes ou organismes.

1. Les thèmes centraux de capitalisation mis en œuvre par le FORIM

Ces thèmes ont été définis à partir d'une large concertation auprès des administrateurs, des organisations membres et des salariés du FORIM.

La priorité est accordée aux problématiques **en lien avec les enseignements des actions des membres du FORIM**. Dans les thématiques de capitalisation, le souci permanent est de **renforcer la pérennité des actions** en communiquant et en favorisant l'appropriation des meilleures pratiques. Le fonctionnement et le financement des activités et des projets apparaissent comme des préoccupations de la majorité des membres du FORIM ; toutefois, ces questions peuvent être difficilement des thèmes de capitalisation. Il s'agit de fortes préoccupations qui doivent être prises en charge à travers le PRA-OSIM, des formations, etc.

THÈME 1 : FAIRE VIVRE ET DÉVELOPPER UN COLLECTIF RÉGIONAL

Contenu	<p>Les collectifs régionaux (COSIM) sont une émanation originale du FORIM. A côté notamment des FOSIM, ils permettent aux associations locales de disposer d'un cadre élargi de réflexion et d'intervention susceptible d'agir au niveau régional. Les collectifs régionaux relaient l'information et l'action du FORIM au niveau régional tout en étant un centre de prise d'initiatives locales.</p> <p>Tout en constituant un espace important de développement des activités du FORIM dans les régions, le développement des COSIM est en butte à de nombreuses contraintes de gouvernance, de fonctionnement, de mise en œuvre et de financement des activités.</p> <p>Dans le même temps, on peut noter des initiatives de plus en plus hardies de mise en relation et de collaboration entre les COSIM, ouvrant ainsi des opportunités de constitution de réseau dans lesquelles le FORIM joue encore un rôle important. Le souci de capitaliser les meilleures pratiques et les expériences des collectifs régionaux devrait à terme permettre de faciliter le processus de développement et d'affirmation des COSIM.</p> <p>Chaque COSIM peut engager un travail de capitalisation portant sur le processus de mise en place, d'évolution et de développement de ce genre de structure. A terme, l'ensemble de ces productions pourrait constituer un « patrimoine » important du FORIM qui pourrait contribuer dans tous les débats sur la mise en place de dynamiques collectives au niveau local en lien avec les problématiques migratoire.</p>
Résultats attendus	<p>Le processus de mise en place et de développement des dynamiques collectives est clairement perçu.</p> <p>Les dynamiques de développement des COSIM sont décrites et partagées. En se développant, ils jouent un rôle de plus en plus important au niveau régional. Les COSIM sont mises en relation et peuvent travailler en réseau autour de problématiques communes.</p>
Activités possibles	<p>Organisation d'un séminaire annuel inter COSIM.</p> <p>Rencontres d'échanges entre COSIM sur des problématiques préalablement définies.</p> <p>Participation croisée à des initiatives régionales.</p> <p>Formations sur la méthodologie d'animation d'une action de capitalisation.</p> <p>Mise en œuvre de projets communs pouvant impliquer des FOSIM localement implantées.</p> <p>Productions communes / conjointes destinées au FORIM et à la vulgarisation (livrets, manuels, réalisations audio-visuelles).</p> <p>Prise en charge locale des thèmes de plaidoyer .</p>
Mise en œuvre	<p>Les termes de référence définissant le travail de capitalisation sont conjointement élaborés par le FORIM et les collectifs régionaux.</p> <p>La maîtrise d'œuvre de ces actions revient principalement aux COSIM qui en assurent le pilotage et l'animation.</p> <p>Le FORIM s'engage à soutenir techniquement et financièrement les actions de capitalisation. Il diffuse les résultats et les produits de ces capitalisations.</p> <p>La Commission capitalisation appuie le travail des COSIM en fournissant des conseils, de la documentation et en facilitant la mise en lien des COSIM.</p> <p>Dans le cadre des projets financés via le FORIM, les OPAP peuvent venir en soutien des actions de capitalisation.</p>
Articulation avec le plaidoyer	<p>Compte tenu du contenu de ce thème, le lien avec le plaidoyer se fait principalement sur la contribution des associations de migrants dans le développement local et des pays d'origine. C'est une opportunité pour rechercher des financements pour soutenir leurs activités.</p>

**THÈME 2 : IMPLICATION ET PARTICIPATION DES FEMMES
DANS LES ACTIONS EN FRANCE ET DANS LES PAYS D'ORIGINE**

<p align="center">Contenu</p>	<p>La contribution décisive des femmes dans les actions de développement, ici et là-bas, est aujourd'hui reconnue et fait l'objet d'un consensus global. Comment se traduit concrètement cette implication des femmes dans les dynamiques impulsées par le FORIM et ses organisations ? Quelle est la place des femmes dans les initiatives conduites par le FORIM et les organisations qui en sont membres ? Quels sont la place et le rôle des jeunes filles dans les dynamiques impulsées par les organisations issues de l'immigration ? Ces questions pourraient éclairer et constituer des points d'entrée dans le travail de capitalisation que le FORIM, les FOSIM et les COSIM souhaitent mettre en œuvre. En partant d'expériences concrètes, préalablement identifiées, les organisations issues de l'immigration peuvent contribuer à une meilleure connaissance d'une thématique insuffisamment développée en France et dans les pays du Sud. La question particulière de l'entrepreneuriat féminin constitue un thème central pour les organisations membres du FORIM.</p>
<p align="center">Résultats attendus</p>	<p>Le rôle des femmes migrantes dans les actions de développement en Afrique est mieux connu. L'action des femmes dans les initiatives d'intégration et de développement local en France est mise en valeur et reconnue.</p>
<p align="center">Activités possibles</p>	<p>Etudes portant sur la problématique de l'implication des femmes dans les actions de développement en France et dans les pays d'origine. Organisation d'ateliers portant sur des thématiques spécifiques à la participation et à l'implication des femmes. Productions spécifiques destinées aux initiatives des femmes et des jeunes filles. Ateliers de formation destinés aux femmes et jeunes filles leaders. Promotion du rôle et de la place des femmes et des jeunes filles dans les organisations issues de l'immigration. Mise en exergue / visibilité de parcours de femmes et de jeunes filles issues de l'immigration (livrets, capsules vidéo, etc.). Organisation de concours pour les femmes engagées dans l'entrepreneuriat. Financement de projets mis en œuvre par des associations de femmes et de jeunes filles.</p>
<p align="center">Mise en œuvre</p>	<p>Les termes de référence définissant le travail de capitalisation sont conjointement élaborés par le FORIM et les FOSIM femmes. Les FOSIM femmes sont prioritairement impliquées dans la mise en œuvre du travail de capitalisation. Le FORIM s'engage à soutenir techniquement et financièrement les actions de capitalisation. Il diffuse les résultats et les produits de ces capitalisations. La Commission capitalisation appuie le travail des organisations impliquées en fournissant des conseils, de la documentation et en facilitant la mise en relation avec les associations sensibles à la thématique. Dans le cadre des projets financés via le FORIM, les OPAP peuvent venir en soutien des actions de capitalisation.</p>
<p align="center">Articulation avec le plaidoyer</p>	<p>Pour les années 2017 et 2018, le FORIM s'engage collectivement sur une action de plaidoyer qui met au centre de ses activités le rôle et la place des femmes issues de l'immigration. Durant cette période, il s'engage à organiser une initiative centrale, impliquant tous ses membres, qui promeut le rôle des femmes et des jeunes filles issues de l'immigration.</p>

2. Les thèmes de capitalisation appuyés par le FORIM

Les tendances qui se dégagent de la consultation des membres du FORIM font émerger un certain nombre de thèmes : l'insertion et la création d'emploi, la problématique liée à l'eau et à l'assainissement, la santé et l'agriculture notamment.

Nous suggérons que les tendances constatées lors de la consultation soient confortées et que la diversité de ces thèmes soit maintenue en offrant la possibilité à des structures membres du FORIM de mettre en œuvre une action de capitalisation sur ces questions en fonction de leurs préoccupations. Toutefois, ces thématiques présentent des contenus et des intérêts différents qu'il faut prendre en considération.

→ *Les dynamiques d'insertion et de création d'emploi dans les populations migrantes*

Contrairement aux autres thèmes, celui-ci a la particularité de concerner des enjeux et des dynamiques dans le pays d'accueil. Au regard du contexte actuel en France, ce thème revêt un fort intérêt et doit faire l'objet d'un traitement particulier. La dimension insertion concerne autant l'insertion sociale que professionnelle.

Sur la base d'une identification des organisations membres du FORIM qui agissent dans ces domaines (insertion / création d'emploi / entrepreneuriat), le FORIM pourrait envisager de lancer un appel à initiatives pour que des associations manifestent leur intérêt à mener un travail de capitalisation sur ces questions pendant une durée d'au moins de deux ans.

Les résultats de cet appel à initiatives devraient permettre de retenir quelques associations qui ont des expériences dans ces thèmes pour réaliser un travail de capitalisation dans les conditions minimales suivantes :

- Les organisations concernées s'engagent à travailler pendant deux ans sur ces problématiques et à réaliser des produits préalablement définis : livret, manuel, production audio-visuelle, exposition de photos, etc.
- Le FORIM et les structures concernées coproduisent les termes de référence du projet de capitalisation qui doivent préciser les thématiques et sujets particuliers qui seront traités, la méthodologie de mise en œuvre, les modalités de réalisation, les productions attendues et le mode de diffusion des productions (formes, destination, etc.).
- Dans les termes de référence, les engagements réciproques doivent être décrits et le rôle du FORIM (type d'appui, implication de la Commission Capitalisation) doit être précisé.
- Ces engagements font l'objet d'un « contrat » entre le FORIM et la structure concernée.
- Le FORIM doit veiller à renforcer la cohérence globale dans le travail de capitalisation en facilitant les collaborations entre les structures qui travaillent sur des thématiques similaires ou proches, et en créant les opportunités de coopération avec des partenaires extérieurs intéressés par ces questions.

→ *Les autres thèmes : eau, assainissement, santé, agriculture*

Ces questions concernent essentiellement les projets des OSIM dans les pays d'origine. Néanmoins, il existe en France de nombreuses organisations de solidarité internationale qui interviennent sur ces questions depuis de très nombreuses années et ont accumulé une grande expérience et une bonne expertise.

Il est dès lors important de trouver une porte d'entrée qui singularise l'action des OSIM. Le FORIM doit appuyer ces organisations à mettre en valeur la spécificité de leur action.

A notre avis, il faut mettre en avant la manière dont les associations de migrants s'organisent et se concertent en France, mobilisent des partenariats, des ressources techniques et financières, développent des opportunités de dialogue et de concertation avec des acteurs privés et publics dans le pays d'origine, assurent le suivi à distance des projets, etc. N'étant pas directement maîtres d'œuvre des projets, les OSIM doivent continuellement inventer des formes de collaboration avec les acteurs locaux pour garantir le succès des actions.

Si pour le premier thème (insertion et création d'emploi), le FORIM procède à un appel à initiatives, il peut dans ce cas de figure laisser l'initiative à toute association désireuse de réaliser un travail de capitalisation de pouvoir le faire, avec un accompagnement du FORIM (conseil, mise en relation, appui technique et financier).

Les objectifs de ce type de capitalisation peuvent être multiples :

- Permettre une meilleure visibilité des actions menées par les migrants dans les pays d'origine.
- Œuvrer à une meilleure reconnaissance de l'action des migrants.
- Produire des livrets et manuels sur les actions réalisées et les diffuser notamment auprès des autres OSIM, FOSIM et COSIM pour enrichir les expériences.
- Alimenter le travail de plaidoyer sur le rôle des migrants dans les actions de coopération et de développement des pays du Sud.

CONSOLIDER LES ESPACES D'APPRENTISSAGE COLLECTIFS

- ★ Faire des RENAICODE des foires aux expériences
- ★ Construire les partenariats et la mise en réseau à travers les RIS
- ★ Renforcer l'expertise thématique des OSIM à travers les séminaires Regards Croisés
- ★ Renforcer la communication par les actions Coups de Pouce
- ★ Développer la culture associative de la capitalisation

1. Objectifs

Conçues comme des espaces d'échanges entre les OSIM et leurs partenaires associatifs et institutionnels, les RENAICODE visent à améliorer les dispositifs existants d'appui aux actions d'intégration et de codéveloppement.

Les RENAICODE contribuent à renforcer l'image positive des migrant-e-s à travers la mise en valeur de leurs initiatives et actions en France et dans les pays du Sud. Elles permettent de mettre le focus sur la place et le rôle des femmes et des jeunes et de promouvoir les compétences et les talents multiculturels.

2. Contenu des RENAICODE

Il s'agit d'organiser des espaces d'apprentissage collectifs pour :

- Mieux connaître les acteurs porteurs d'initiatives en faveur des populations issues de l'immigration et des actions de codéveloppement
- Favoriser les échanges au sein d'un territoire entre les OSIM, les autres OSI, les partenaires publics et privés, les collectivités territoriales et le public.

Les thèmes aujourd'hui développés dans les RENAICODE sont très larges. Cela a pour conséquence de pouvoir difficilement réaliser un travail de synthèse et d'exploitation des initiatives régionales lors du séminaire national.

Pour une plus grande efficacité, elles doivent être définies sur une période de deux ou trois ans et refléter les thématiques centrales validées par le conseil d'Administration.

Les organisations membres qui acceptent d'organiser une RENAICODE doivent se soumettre à la programmation définie. Dans cette perspective, elles doivent être fortement associées à la définition préalable des thématiques.

3. Modalités de mise en œuvre

En région, les RENAICODE doivent être clairement orientées sur l'analyse des pratiques des membres. Les termes de référence des RENAICODE doivent formuler, de manière simple, les questions qui y seront traitées.

Dans le mandat des organisateurs des RENAICODE, il doit être demandé de remplir une fiche de capitalisation qui servira à préparer le séminaire national.

Au niveau national, la RENAICODE est conçue comme une foire aux expériences et aux savoirs capitalisés (voir fiche sur les foires aux expériences). Elle s'appuie sur :

- Des stands d'exposition des réalisations des associations membres (affiches, photos, films, etc.).
- Les présentations des actions des organisations membres.
- Les fiches de capitalisation.
- Des échanges portant sur les expériences qui ont fait l'objet de présentation et d'échanges lors des rencontres régionales.

Les produits finaux du séminaire national pourraient revêtir plusieurs formes :

- Une production audio montée pour une circulation et une compréhension optimales par les membres des OSIM dont beaucoup ont un accès limité à des documents volumineux.
- Des productions filmées (capsules vidéo montées) présentant différentes facettes des actions menées par les associations membres (présentation des réalisations, interviews, photos filmées, etc.).

1. Objectifs

Elles se définissent comme des actions visant à renforcer la contribution des diasporas au développement des pays d'origine et la reconnaissance de cette contribution, grâce à une meilleure connaissance des pratiques de codéveloppement. Elles encouragent les échanges d'expériences et les partenariats entre les diasporas et les pays d'origine.

Les RIS permettent concrètement d'engager des débats sur les contenus et modes d'implication des migrant-e-s dans les initiatives de développement local et la constitution de partenariats entre le FORIM, les associations issues de l'immigration, les pouvoirs publics des pays concernés et des acteurs locaux. Elles sont l'occasion de visiter les projets financés dans le cadre des activités du PRA-OSIM, de renforcer les concertations et de signer des conventions de partenariat avec les pouvoirs publics et des organisations de la société civile.

A la suite de ces rencontres internationales des comptes-rendus des différents ateliers, visites et manifestations sont réalisés et peuvent servir à conserver la mémoire des initiatives qui ont été prises.

2. Contenu des RIS

Les contenus peuvent couvrir un large spectre de thématiques qui sont fonction des projets mis en œuvre dans les pays d'origine et des réalités locales et nationales (partenariat avec le secteur privé, rôle de la culture dans le développement local, mécanismes de renforcement du rôle des migrant-e-s dans le développement local, investissement productif des migrant-e-s, etc.). Cette richesse et cette diversité doivent être conservées.

A travers les RIS, les sujets de capitalisation les plus pertinents tournent autour de la construction des pratiques de partenariat, les démarches de mise en réseau (particulièrement dans une approche Sud-Sud), les conditions de collaboration entre les OSIM et les pouvoirs publics.

Le nombre important des projets mis en œuvre par les OSIM dans les pays d'origine constitue un terrain fertile pour des exercices de capitalisation.

Combinées à un travail de plaidoyer, les RIS sont une opportunité pour influencer les politiques locales, pour la définition d'une approche globale des migrations notamment dans des espaces comme la CEDEAO (pour ce qui est de l'Afrique de l'Ouest) ou dans le Maghreb.

3. Modalités de mise en œuvre

Compte tenu de la complexité de ce type d'initiative, l'organisation des RIS fait l'objet d'une programmation dans les plans d'action du FORIM. Dans les termes de référence des RIS, une place particulière doit être consacrée à la capitalisation en définissant les thèmes qui doivent faire l'objet de capitalisation et les moyens de leur réalisation. Elle doit impliquer, non seulement le FORIM et les OSIM concernées, mais également des partenaires du Sud.

La personne en charge de la capitalisation au FORIM doit superviser toutes les actions de capitalisation dans le cadre des RIS et préparer les outils qui vont y contribuer.

Les RIS sont une bonne opportunité pour produire divers types de supports : films, reportages audio, interviews, photos, fiches de capitalisation, etc.

Ces supports doivent être largement diffusés dans les pays d'origine auprès de toutes les parties prenantes des RIS mais aussi en France auprès des OSIM des pays concernés, des membres du FORIM, des partenaires techniques financiers et des pouvoirs publics.

1. Objectifs

Les séminaires Regards Croisés sont des moments d'échanges organisés par le FORIM dans le cadre du PRA-OSIM ou du SMA. Ils visent à favoriser les échanges des migrant-e-s sur des thèmes fédérateurs et représentatifs de leurs compétences, à capitaliser les expériences et à construire des recommandations susceptibles d'être prises en considération dans les documents cadres des partenaires de l'intégration et/ou du codéveloppement.

2. Contenu des séminaires RC

Le contenu des séminaires Regards Croisés est orienté vers des questionnements concrets en lien avec les pratiques et les projets des associations (accès à l'eau potable, assainissement, éducation, etc.).

Cette orientation doit être renforcée afin de permettre aux associations de questionner leurs propres pratiques et d'organiser des échanges élargis entre elles.

Traitant des thématiques directement en lien avec les projets, ces séminaires peuvent servir à produire des fiches thématiques qui sont des guides pour mener un projet dans tel ou tel domaine : Comment concevoir un projet d'assainissement ? Comment mobiliser les migrant-e-s dans un projet d'éducation ? Comment dresser une cartographie des opportunités économiques pour favoriser l'investissement des membres de la diaspora ? ...

A terme, le FORIM sera en capacité de produire un guide / manuel présentant un ensemble de méthodes, outils et préconisations pour réaliser des projets dans des domaines précis et donner des indications sur les conditions de leur réussite fondées sur les pratiques de ses membres.

3. Modalités de mise en œuvre

Les séminaires Regards Croisés sont mis en œuvre à travers des conventions avec des organisations membres. Cette contractualisation qui responsabilise les associations est un moyen pour mieux répartir les efforts et ne pas tout concentrer au FORIM.

Il est important que le FORIM continue à financer (cofinancer) les associations qui organisent les SRC et que celles-ci aient la pleine responsabilité de trouver les intervenants, d'animer ces rencontres, de mobiliser les acteurs et partenaires participants. Cette responsabilité doit être élargie à la production d'une fiche thématique en lien avec le ou les projets abordés.

Le point de focalisation du FORIM, pour les SRC, doit porter sur le volet de la capitalisation et un appui particulier peut être effectué par la personne en charge de la capitalisation au sein du FORIM et par le Think Tank (Commission Capitalisation).

Pour une plus grande facilité de renseignement et d'exploitation des échanges organisés lors des SRC, un modèle de fiche thématique doit être élaboré par le FORIM. Cette fiche doit comprendre une « partie libre » pour permettre que des initiatives puissent éventuellement être prises par les organisateurs.

Afin d'éviter une trop concentration des contributions thématiques au sein des fédérations nationales les plus dynamiques, il pourrait être envisagé de coupler systématiquement le travail entre une fédération et une ou deux OSIM « de base ».

La diffusion des fiches thématiques est essentiellement destinée aux associations membres du FORIM.

Les actions « Coups de Pouce » sont des activités financées par le FORIM à hauteur de 1 000 euros par projet. Elles permettent de soutenir des séminaires internes, la réalisation de site Internet ou le co-financement d'actions plus importantes comme l'organisation de forum sur l'emploi des jeunes, sur les droits des femmes migrantes, etc.

Dans le cadre de ce dispositif, les Coups de Pouce peuvent être principalement orientés pour soutenir les actions de communication au sens large des associations membres bénéficiaires des appuis financiers.

Ainsi seront privilégiés toute initiative des associations qui permet d'assurer une plus grande visibilité des actions ayant trait à la dynamique Migration-Développement, d'améliorer la perception du rôle et travail des associations de migrants au sein de l'opinion publique en général, de mieux rendre compte de l'impact des actions des OSIM.

L'objet des Coups de Pouce n'est pas de mettre en exergue les associations (communication institutionnelle) mais il est centré sur l'action qu'elles mènent.

1. Objectifs

Il ne s'agit pas de faire évoluer le rôle initial des actions Coups de Pouce mais de prendre en considération le volet capitalisation à travers le financement d'une action de capitalisation (fiche, film, livret de témoignage, récit de vie, etc.).

Ainsi sous l'angle de la capitalisation, l'objectif recherché est, non seulement de renforcer la culture interne de la capitalisation, mais également de mettre en exergue l'action des migrants à travers des outils et supports de communication adaptés.

Cette démarche contribue à renforcer le « patrimoine » de réflexions et de productions du FORIM utilisables pour renforcer la perception et la reconnaissance du rôle des migrants.

2. Contenu

Pour chaque action Coup de Pouce, le FORIM doit intégrer un volet Communication.

Le contenu précis peut être discuté avec la/les personnes responsables de ce volet au sein du FORIM qui peuvent être en appui de cette initiative.

Cette démarche s'inscrit dans l'axe 1 du cadre général de la capitalisation :

- Valoriser l'action des associations dans les territoires où elles interviennent.
- Faire connaître et reconnaître le travail qu'elles font ici mais aussi dans les pays d'origine.
- Faire circuler l'information vers les OSIM et le FORIM (fluidifier l'information).

3. Modalités de mise en œuvre

Il appartient à chaque association de définir les modalités de réaliser le volet Communication de son action. Elle peut bénéficier d'un appui de la Commission Capitalisation et de la personne responsable de la Communication au FORIM.

Les actions de communication doivent être simples, variées et elles doivent pouvoir être réalisées dans la durée du coup de pouce permis par l'appui du FORIM.

Sur des thématiques similaires, le FORIM va renforcer les échanges inter-associatifs.

Le PRA-OSIM, mis en œuvre depuis 2003, vise à «renforcer la contribution des diasporas au développement des pays d'origine grâce à un meilleur accès au cofinancement pour leurs projets et à une meilleure connaissance des pratiques de codéveloppement, à partir d'échanges d'expériences pour une dynamique concertée et efficace au développement local ».

En s'appuyant sur les collectifs régionaux et les opérateurs d'appui, le FORIM met en œuvre des actions d'information et de communication visant à permettre aux OSIM d'être informées largement sur le contenu et les modalités d'appuis offerts dans le cadre du PRA-OSIM et les opportunités de collaborer avec des OPAP pour mieux appréhender les exigences posées par le programme.

Le PRA-OSIM est un des programmes phares du FORIM qui a une large résonance auprès des organisations issues de l'immigration. Dans le cadre de la capitalisation, il s'agit de voir la manière dont ce programme peut être enrichi et alimenter le processus.

1. Objectifs en lien avec la capitalisation

Notre proposition consiste à intégrer dans chaque projet financé dans le cadre du PRA-OSIM un volet capitalisation pour :

- Renforcer la visibilité des actions de codéveloppement menées par les associations.
- Encourager la culture de la capitalisation au sein des OSIM.
- Renforcer les capacités des OPAP dans l'accompagnement d'actions de capitalisation.

2. Contenu

Pour chaque projet mis en œuvre par les OSIM et bénéficiant d'un appui du PRA-OSIM, il est demandé de réaliser un travail de capitalisation en lien avec les thématiques développées dans le cadre des projets. Le travail de capitalisation porte sur les actions couvertes par les projets : agriculture, éducation, santé, hydraulique, etc.

Au démarrage du projet, il s'agit de définir une ou deux questions importantes relatives au projet que le travail de capitalisation devra éclairer de manière particulière. Les procédés qui nous semblent les plus adaptés sont :

- La réalisation d'une fiche de capitalisation qui va mettre l'accent sur les enseignements tirés de l'expérience.
- La production d'une expo-photos ou d'une capsule vidéo.
- La réalisation d'un recueil de témoignages ou de récit d'expériences à partir des activités menées par l'OSIM.

3. Modalités de mise en œuvre

Pour le choix des thèmes de capitalisation, le FORIM peut instaurer un cadre d'échange impliquant des membres de la Commission Capitalisation, la personne responsable de la Communication du FORIM, l'OPAP chargé de l'appui et des animateurs de l'association mettant en œuvre le projet.

Ces échanges doivent permettre de retenir les thèmes pertinents et les modalités de réalisation de la capitalisation. S'il est accepté, ce cadre doit être formalisé pour une précision des rôles et responsabilités réciproques.

Le cadre d'échanges n'est pas une exigence mais une opportunité proposée par le FORIM pour faciliter et appuyer le travail de capitalisation. Responsable de son projet, une association peut mener à elle seule cette action de capitalisation.

Afin de renforcer la visibilité des actions de codéveloppement, le FORIM peut ouvrir sur le site Web une page sur le thème « *les migrants en action pour le développement des pays du Sud* ».

Une foire aux expériences/savoirs, à la différence d'une conférence ou d'un séminaire, est un lieu de rencontre et d'échange dynamique qui repose sur la mobilisation sociale et la participation. C'est un lieu où s'alternent des sessions planifiées et des échanges informels. Ces rencontres sont appelées « foires aux expériences ou aux savoirs » car le but est d'offrir un espace où les participant-e-s ont la possibilité de partager leurs expériences, leurs connaissances, et d'échanger sur ce qu'ils ont appris au cours de la mise en œuvre de projets et d'activité. Les sessions d'une foire sont participatives et mettent l'accent sur quelques interrogations : comment a-t-on travaillé et pourquoi, quels sont les enseignements qu'on a tiré des échecs et des succès ? Une foire s'inscrit dans un processus de production de connaissances.

Elle vise à favoriser de manière pratique les échanges entre des acteurs qui souhaitent travailler ensemble, totalement ou partiellement, la mise en exergue des difficultés et des réussites dans le travail, la stimulation de partenariats, etc. (sources FAO, PRODERE).

1. Objectifs et contenus d'une foire aux expériences et aux savoirs

- Faciliter les échanges pour que les participant-e-s bénéficient de l'expérience des uns et des autres.
- Faciliter le face-à-face en réseau et promouvoir les échanges sur des préoccupations et des centres d'intérêt communs.
- Offrir des possibilités pour des acteurs de diffuser leurs réalisations, exposer leurs produits pour des partenaires techniques et financiers, les pouvoirs publics, d'autres associations et des partenaires potentiels.
- Stimuler l'intérêt pour une collaboration future et le développement de nouveaux programmes.

A travers ce type d'initiative, on permet de valoriser de manière opérationnelle et de consolider les acquis, de renforcer la culture des échanges et de la capitalisation et de coproduire des pratiques capitalisées.

Les sessions formelles doivent permettre de promouvoir (ou de consolider) des espaces d'échanges d'expériences, de promouvoir et d'animer des dynamiques de capitalisation, d'exploiter les résultats des expériences capitalisées des associations membres pour alimenter les stratégies de communication et de plaidoyer. Il s'agit d'une méthode pour stimuler et renforcer la culture de la capitalisation en s'appuyant sur les réalisations et productions des associations membres.

2. Modalités de mise en œuvre

Une foire fait l'objet d'une préparation dans le temps et les organisations participantes animent des stands dont le contenu et les formes peuvent être décidées en consultation entre les associations membres et le FORIM.

Compte tenu de son intérêt, la tenue d'une foire aux expériences et aux savoirs fait l'objet d'une programmation au moins annuelle. Des moyens sont clairement identifiés pour préparer et élaborer les productions et les présentations des membres (films, photos, affiches, flyers, fiches, etc.). Une grande place doit être laissée à l'initiative des organisations participantes ; ainsi, on a vu des participants à ce type d'initiative réaliser des jeux de rôle et des mises en scène théâtrales pour la mise en valeur de leurs actions.

En s'appuyant sur la riche expérience des RENAICODE, le FORIM pourrait continuer à laisser l'organisation des rencontres régionales aux OSIM – FOSIM – COSIM. Les outils existants peuvent continuer à servir pour l'animation. Il paraît judicieux de bien centrer le contenu des RENAICODE sur les échanges et les pratiques des OSIM, en lien avec le thème central qui vient clôturer les rencontres régionales.

Lors de la RENAICODE nationale, le FORIM doit s'appuyer sur les productions régionales pour l'animation des stands, l'organisation des sessions d'échanges et la production des synthèses.

La tenue de la RENAICODE nationale doit être préparée par une commission (Think Tank) qui comprend la communication, la capitalisation, la structuration associative et le plaidoyer.

***Mettre en œuvre le
processus de
capitalisation ...***

★ Avec un réseau
d'animateurs de la
capitalisation

★ Avec des instances
de pilotage et
d'animation du
processus

★ Avec des
partenariats renforcés

1. Les formations à l'animation des dynamiques de la capitalisation

La multiplicité et la diversité des activités menées par le FORIM et ses membres constituent la base d'un travail enrichissant de capitalisation.

Afin de pouvoir exploiter ce capital de pratiques, il est suggéré l'organisation au moins chaque année d'une formation sur l'animation des processus de capitalisation. Il s'agit moins de former des experts que de renforcer les capacités des ressources humaines internes pour « faire parler les expériences » et permettre que les connaissances diffuses deviennent des savoirs capitalisés (diffusables et exploitables).

Ces formations doivent être ouvertes sur l'extérieur et bénéficier de l'expertise d'associations comme le F3E ou encore Coordination Sud. De même, des relations conventionnelles avec un institut universitaire peuvent permettre de mieux valoriser les pratiques et les expériences existantes, de bénéficier d'apports méthodologiques et « scientifiques » de la recherche universitaire.

Les formations peuvent comprendre des sessions sur les processus et dynamiques (comment mieux valoriser l'expérience des OSIM, comment exploiter le potentiel des responsables d'associations de migrants, comment valoriser le rôle et l'action des migrantes, comment soutenir les dynamiques jeunes, etc. ?). Elles peuvent également être l'occasion de mieux outiller les animateurs par des techniques, outils et méthodes sur la communication, le plaidoyer et la capitalisation.

Les personnes en charge de ces formations doivent avoir une bonne connaissance de la problématique Migration – Développement et des OSIM ; elles doivent être expérimentées dans la formation des adultes et être en capacité d'exploiter leurs savoirs et compétences pour qu'ils soient mis au service de la valorisation des projets et des pratiques des OSIM.

2. La mise en place progressive d'un réseau d'animateurs des processus de capitalisation

Il existe potentiellement un noyau d'animateurs composé des membres du Think Tank qui doit évoluer vers une Commission Capitalisation. C'est ce noyau qui doit progressivement s'élargir en intégrant, ponctuellement ou de manière plus permanente, des animateurs et responsables associatifs intéressés par cette problématique.

Cet élargissement peut se faire lors de la démultiplication des formations des animateurs de la capitalisation.

Un des principaux enjeux pour le FORIM est d'étudier la manière dont ces personnes, bénévoles, vont s'inscrire dans le processus, notamment dans les moyens qui peuvent être dégagés (directement par le FORIM ou par ses membres) pour soutenir ce travail.



La formation repose sur le principe de l'apprentissage par l'action, « Learning by doing ».

L'apprentissage par l'action s'appuie sur un retour systématique sur les expériences.

L'apprentissage par l'action où les animateurs-trices s'appuient sur les expériences concrètes puisées dans les pratiques pour travailler sur des études de cas concrets et fournir de la documentation et des exemples dont on peut s'inspirer.

Sur la base des plans d'actions, la dynamique de suivi et d'accompagnement, intégrée au processus d'accompagnement d'apprentissage, doit être animée, partagée, outillée.

Extrait tiré de : La capitalisation des expériences – Un voyage au cœur de l'apprentissage, F3E, Mai 2016

Il existe au sein du FORIM un ensemble d'espaces de validation, de définition et de partage. Sans créer de nouvelles structures, il serait pertinent d'utiliser celles qui existent pour renforcer l'action de capitalisation.

1. Le séminaire du CA élargi orienté capitalisation

Annuellement, nous suggérons la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration qui sera au moins en partie consacrée à la capitalisation.

Lors de cette session, que nous proposons d'élargir aux membres de la Commission Capitalisation, le CA aura à prendre connaissance de l'ensemble des actions menées dans ce cadre, à procéder à leur analyse critique et à formuler des recommandations pour la suite.

Il donne un avis et, le cas échéant, valide le plan d'action et le budget qui lui sont présentés.

Durant cette session du CA, une attention particulière doit être portée à la formulation des thèmes de capitalisation, leur prise en charge par les membres de l'association, la mobilisation de partenariats et l'articulation de ces thèmes avec l'action de plaidoyer.

C'est à travers ce type d'initiative que le portage du dispositif sera effectif et que le CA pourra jouer son rôle de leadership dans la conduite des actions du FORIM. Entre deux sessions annuelles, le CA peut donner des orientations au Bureau afin que celui-ci assure plus concrètement le monitoring des actions.

2. Les séminaires Inter COSIM et les rencontres Inter FOSIM

La tenue annuelle du séminaire des COSIM est une opportunité, non seulement de mieux ancrer l'action de capitalisation dans les collectifs régionaux, mais aussi de les impliquer dans la réflexion et la conduite des actions.

Ce moment est important car les COSIM ont un rôle majeur à jouer dans la capitalisation et les membres de l'association ont souhaité que le développement des COSIM soit au centre de la capitalisation (cf. thèmes de capitalisation).

La participation de la totalité des COSIM dans ces rencontres devrait faciliter les collaborations inter COSIM et la consolidation du travail en réseau qui commence à se faire. En se renforçant, les COSIM vont rendre possible une mise en réseau et des échanges qui ne vont pas nécessairement mettre le FORIM au cœur de ces initiatives.

Les échanges engagés, le partage des contenus des fiches de capitalisation sont autant d'opportunités pour faciliter la prise en compte des besoins des OSIM membres de leurs réseaux.

Si les séminaires Inter OSIM deviennent une « institution » au sein du FORIM, il est aussi essentiel de favoriser les rencontres entre les FOSIM, entre les FOSIM et les COSIM pour permettre l'émergence d'un cadre propice aux échanges et un environnement apprenant.

C'est dans ces séminaires et rencontres que le rôle et l'implication des COSIM et des FOSIM vont se renforcer progressivement, à partir des pratiques des uns et des autres.

3. Les travaux de la Commission Capitalisation (Think tank)

La Commission Capitalisation (fusionnée à la Commission Plaidoyer) a pour principale mission d'animer le processus interne de capitalisation et d'appuyer les initiatives menées par les membres du FORIM (FOSIM et COSIM). Pour le compte du FORIM, elle assure les relations avec les organisations partenaires dans le cadre de la capitalisation et du plaidoyer.

Ses membres constituent des personnes-ressources internes pouvant être sollicitées ou mises à la disposition d'expériences réalisées par les organisations membres du FORIM.

En début de chaque année, la Commission Capitalisation organise un séminaire pour fixer le cadre annuel de la capitalisation. Il définit le plan d'action annuel en précisant notamment les résultats visés, les modalités d'organisation des activités et les principaux contributeurs).

Ce travail de préparation du plan d'action s'appuie sur un bilan des activités de l'année précédente.



La capitalisation identifie des pratiques innovantes, exemplaires, dans le but de les vulgariser sur le terrain et que d'autres praticiens et praticiennes s'en inspirent. Par « bonnes pratiques », on entend aussi bien les réussites que les difficultés rencontrées.

Elle est de plus en plus utilisée pour le partage d'expériences dans les réseaux de praticiens et praticiennes. Elle est souvent animée par les praticiens ou les praticiennes eux-mêmes.

Extrait tiré de : La capitalisation des expériences – Un voyage au cœur de l'apprentissage, F3E, Mai 2016.

Dans le cadre de la capitalisation, il est essentiel de développer les partenariats avec des structures spécialisées ou des organisations ayant des préoccupations et des objectifs proches ou similaires.

C'est une des raisons qui nous poussent à proposer le renforcement des partenariats au niveau national (Coordination Sud), au niveau européen (CONCORD) et au niveau international (DIADEM).

Ces partenariats sont déjà établis et nous suggérons que la dimension de la capitalisation soit inscrite dans les agendas communs de travail.

Par contre, il nous paraît important de nouer des partenariats plus spécifiques encore avec des structures spécialisées.

1. Une convention de partenariat avec le F3E

Compte tenu de l'expérience et de l'expertise du F3E, dont le FORIM est membre, il serait pertinent de négocier la mise en place d'une convention permettant aux organisations et membres du FORIM de :

- Pouvoir accéder plus facilement aux formations organisées par le F3E,
- Participer à des ateliers sur les méthodes, contenus et produits de capitalisation.
- Renforcer la culture interne de la capitalisation.
- Développer des collaborations à travers certaines activités et/ou projets.

Une telle collaboration pourrait également se traduire par un intérêt plus marqué du F3E à la problématique Migration-Développement qui constitue « le cœur de métier » du FORIM.

2. Une convention de partenariat avec une institution de recherche

Aujourd'hui encore, la recherche universitaire est assez distante des exercices de documentation des pratiques des associations.

La mise en place d'une véritable stratégie de capitalisation au FORIM pourrait être renforcée par une collaboration avec une institution de recherche ou un centre universitaire.

Cela comporte des avantages multiples pour le FORIM :

- Mieux documenter ses travaux de recherche et confronter ses méthodes de travail.
- Etablir un lien plus effectif entre la recherche et la pratique.
- Pouvoir éventuellement disposer d'étudiants en situation de recherche qui peuvent travailler sur un thème présentant un intérêt pour le FORIM et ses membres.
- Offrir un cadre pour des travaux de mémoire et de recherche sur des aspects liés à la problématique Migration-Développement.

Des outils et des supports de la capitalisation adaptés

- ★ Les fiches de capitalisation
- ★ La base de données des compétences
- ★ □ Le site Web
- ★ □ Le répertoire des OSIM
- ★ L'observatoire

La fiche de capitalisation est le principal outil de la capitalisation. Une fois élaborée, elle est relativement facile d'utilisation. En tant qu'outil, il est l'aboutissement d'un travail collectif préalable. Au fil de l'expérience, cet outil peut être amélioré.

Il s'agit de faire travailler les COSIM, FOSIM et OSIM sur leurs propres pratiques et de les familiariser avec les démarches de capitalisation. Pour cela, elles ont besoin d'identifier une thématique majeure et de produire une fiche de capitalisation avec l'appui des animateurs de la capitalisation.

Le souci de réaliser une fiche de capitalisation doit répondre à une volonté interne des organisations concernées et elles doivent, à travers leurs responsables, se mobiliser dans ce cadre. Les animateurs de la capitalisation (Commission Capitalisation) sont en appui à des initiatives portées par ceux-là mêmes qui réalisent les actions : précision et formulation des thématiques, méthodologie, mise en œuvre, mise en relation avec d'autres organisations, finalisation des fiches, etc.

1. Bien identifier ce que l'on veut faire de manière collective

La réalisation d'une fiche de capitalisation doit concrétiser un travail d'animation permettant d'identifier ce sur quoi on veut produire et exploiter de l'information.

Pour faire émerger un thème précis de capitalisation (questions et enjeux qu'on veut éclairer, angles d'attaque de ces questions, etc.), l'animation préalable est primordiale. A travers des sessions d'échanges collectifs, il est important de décrire les expériences sur lesquelles on veut travailler, de mettre en exergue les succès mais aussi les difficultés que l'on rencontre et de faire un choix qui intéresse tout le monde (intérêt commun et partagé). Dès le départ, il faut avoir une idée de la destination finale du produit (aux OSIM membres du FORIM, au grand public, aux pouvoirs publics en France et dans les pays d'origine).

2. Donner du contenu à une fiche de capitalisation

Les contenus peuvent être variables d'un thème à l'autre, d'une expérience à l'autre. Pour le début les éléments pouvant être pris en compte pourraient être les suivants. Il faut signaler que, le plus souvent, la capitalisation d'une expérience suppose que des choses significatives ont déjà été réalisées.

→ Décrire le contexte de l'action, de l'expérience : c'est un exercice court et précis qui permet de comprendre le contexte de mise en œuvre de l'action : questions qu'on veut résoudre, besoins et implication des populations, l'environnement particulier, etc.).

→ Préciser les objectifs qui sont recherchés à travers les actions qui sont menées.

→ Décrire ce qui a été fait pour réaliser les objectifs (activités).

→ Présenter les parties prenantes en mettant l'accent sur l'action des principaux acteurs.

→ Rendre compte de la démarche / des démarches qui ont été utilisées : la manière dont ont été menées les activités, dont on s'est organisé.

→ Tenter de décrire ce à quoi on est arrivé, même si l'expérience ou le projet n'est pas totalement terminé.

→ Essayer de tirer les leçons de l'expérience : enseignements / évolutions significatives / changements.

→ Identifier les principales difficultés rencontrées : pièges à éviter.

→ Formuler des recommandations pour d'autres éventuels acteurs / utilisateurs / usagers.

Pour la réalisation d'une fiche de capitalisation, la parole peut être donnée aux acteurs à travers le recueil de témoignages sur les expériences et les activités, les récits de vie (histoires et parcours singuliers des acteurs (histoires exemplaires illustrant ce que l'on veut décrire), le recueil de proverbes, etc.

3. Modalités de mise en œuvre

Une fiche de capitalisation peut être renseignée en cours de projet mais elle ne peut être finalisée qu'à la fin du projet. Cela peut se faire de diverses manières à travers des animations, des ateliers, en assemblée générale, à travers des prises de témoignages, des séances de prise de photos, des apéros débats, etc.

Les acteurs internes ont un rôle primordial à jouer en décrivant et en analysant non seulement leurs propres pratiques et expériences, mais aussi en contribuant directement à la rédaction de la fiche de capitalisation.

Les animateurs de la Commission Capitalisation (ou encore les OPAP ou toute autre personne ressource) sont en appui à l'initiative : méthode, analyse, mise en relation, suggestions, etc. Les animateurs de la capitalisation doivent établir un fichier global des expériences qui sont en cours de mise en œuvre. Ils doivent prêter une attention particulière au déroulement du processus, en relançant régulièrement les associations impliquées dans l'exercice, en rappelant les échéances (d'autant que souvent elles sont liées à des projets qui peuvent être cofinancés par le FORIM) et en faisant des propositions sur des questions importantes comme la diffusion finale des produits de la capitalisation (qui déterminent souvent la nature et la forme du ou des produits finaux). Ils peuvent s'appuyer bien évidemment sur les OPAP en cas d'accompagnement dans le cadre d'un projet.

Le résultat final d'une fiche de capitalisation ne constitue pas en soi le produit qui sera diffusé. Pour son exploitation, une fiche a besoin d'être rédigée sous une forme à définir : plaquette, petit rapport, enregistrement filmé ou parlé, etc. Entre la fiche de capitalisation et le produit final, il y a un travail de mise en forme et, souvent, de rédaction où la Commission Capitalisation a un rôle capitale à jouer à travers ses propositions, la mise à disposition d'une ressource autre, etc.

Les bases de données dont dispose le FORIM sont des outils qui peuvent être intéressants dans la perspective de la capitalisation. Aujourd'hui, il existe deux bases de données importantes : celle des compétences et celle des OSIM

1. La base de données des compétences

Créée en 2009 à l'initiative d'une organisation membre du FORIM, l'objectif est de valoriser les compétences des migrants en leur offrant une plateforme où ils peuvent poster leurs profils et trouver des opportunités pour faire valoir ces compétences.

D'un autre côté, le FORIM doit assurer la publication des offres de prestation destinées aux personnes inscrites dans le fichier. A la date d'aujourd'hui, la base de données compte une quarantaine de personnes inscrites et elle n'est pas véritablement fonctionnelle. Les raisons qui expliquent cette situation tiennent en grande partie à la lourdeur de la procédure d'enregistrement des migrants, au traitement des données par le FORIM et à la mise en ligne d'offres de services.

A l'étape actuelle, le projet est en stand by et il doit être réformé pour être plus facile d'accès et moins complexe dans ses procédures d'enregistrement, d'exploitation et de propositions de services.

Malgré ces difficultés, la base de compétences est un outil important, demandé par un certain nombre de migrants qui veulent faire prévaloir leurs compétences sur le marché des services et des prestations en France et en Afrique, mais aussi parce qu'il peut constituer un vivier intéressant pour fournir des personnes capables de contribuer aux processus internes de la capitalisation. C'est cette dimension de vivier qui est utile pour le travail de capitalisation, pour peu que le FORIM puisse mobiliser les compétences disponibles pour contribuer à des actions de capitalisation.

En attendant que cette base de données soit réformée, il nous paraît important de maintenir et d'animer le vivier existant :

- En renforçant la diffusion des opportunités de travail par l'envoi des offres aux personnes inscrites dans la base de données (envoi par mailing list). Cela se fait déjà via les appels à consultation du F3E mais ce type d'initiative pourrait être élargi, notamment en s'ouvrant à des recherches de prestation dans les pays du Sud.
- En organisant des rencontres physiques avec les personnes inscrites pour des mises en contact et pour entretenir le réseau de compétences. Annuellement, le FORIM pourrait convier toutes les personnes inscrites pour échanger sur les opportunités et l'amélioration du processus de mobilisation des compétences des migrants. Ce dernier aspect peut être une porte d'entrée pour dynamiser le réseau.

2. Le répertoire des OSIM

Ce répertoire qui identifie et présente tous les deux ans les organisations issues de l'immigration actives en France est un outil principalement destiné à mieux connaître le paysage associatif des migrants, notamment pour des OSIM qui veulent développer des partenariats, pour les pouvoirs publics et les collectivités territoriales, etc. Compte tenu de sa forme (répertoire physique), son accès pour les associations de migrants reste assez limité. Le FORIM est passé à une étape numérique en mettant à disposition des clés USB qui contiennent toutes les informations de ce répertoire des OSIM.

En tant qu'outil, le répertoire est une photographie « statique » du paysage associatif des migrants. Dans la perspective de la capitalisation, le formulaire en ligne de renseignement sur les activités des OSIM pourrait inclure quelques questions sur les actions significatives qui ont été menées, les principales difficultés rencontrées, etc.

A partir de ces données, le FORIM peut, au moins dans un premier temps, produire un document simple (sous la forme de feuillets par exemple) qui présente « l'état de santé des associations de migrants » d'une période à l'autre. Avec des illustrations, représentations et graphiques extraits de la

base de données des OSIM, le FORIM peut contribuer à mettre en lumière, non seulement la situation du paysage associatif migrant à un moment donné, mais aussi d'indiquer les tendances de son développement, de mettre en exergue les principaux enjeux auxquels font face les OSIM et présenter les projets majeurs qui sont mis en œuvre. Ces données peuvent prendre en compte les contributions financières des associations de migrants pour des actions en France et dans les pays d'origine.

A travers cet outil, le FORIM peut ajuster sa communication sur les actions et réalisations des associations de migrants et les rendre plus visibles.

Les outils de communication du FORIM et de ses membres sont diversifiés et répondent à des objectifs variés.

55% des associations membres du réseau, essentiellement des FOSIM, disposent d'un site même si un certain nombre d'entre eux sont peu animés.

5 COSIM (PACA, Aquitaine, Rhône-Alpes, Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées) publient une page Facebook pour relater leurs initiatives.

Certains FOSIM et COSIM sortent des newsletters principalement en direction de leurs membres et des réseaux dans lesquels ils sont actifs.

Toutes ces initiatives visent essentiellement à communiquer à l'interne et l'externe, à valoriser les actions qui sont menées et à assurer un suivi des activités.

Une tendance lourde au sein du FORIM et des associations membres est de mettre l'accent sur le visuel au détriment du texte pour tenir compte du public des associations de migrants.

Les outils spécifiques du FORIM ont un rôle important à jouer dans la communication et la capitalisation.

1. Le site Web

Vitrine des activités du FORIM et de ses membres, apprécié par le public (cf. dernier sondage réalisé), il est dans un processus de refonte qui devrait prendre un peu de temps.

Ce site peut contribuer de manière effective à une meilleure visibilité des actions du FORIM et de ses membres, de partager les leçons des enseignements tirés des pratiques des OSIM, FOSIM et COSIM, d'alimenter la réflexion sur les enjeux de la Migration-Développement et de participer à l'action de plaidoyer autour des thèmes de capitalisation.

Dans le processus de refonte du site, nous recommandons que :

- Un accent particulier soit mis sur le visuel (témoignages, films vidéo, illustrations).
- Un espace important soit consacré aux actions des OSIM, FOSIM, COSIM en s'appuyant sur les travaux et résultats de la capitalisation. Les fiches de capitalisation rédigées sous la forme d'articles courts et de supports filmés peuvent agrémenter cet espace.
- Les associations membres soient fortement associées à la rédaction et publication (relais du site Web en région et dans certaines FOSIM, ateliers d'écriture, etc.).
- Le projet de création d'un Intranet soit accéléré pour favoriser les échanges entre les membres, entre le FORIM et les membres.

2. La Page Facebook

A la différence du site Web, la page FB du FORIM est moins « institutionnelle » et permet une communication dynamique. C'est une opportunité d communiquer avec les membres, pour les membres avec une « touche plus humaine » (témoignages, photos, vidéo).

La page FB du FORIM a un potentiel important de développement (actuellement 1 937 « suiveurs »). Elle s'oriente de plus en plus vers une communication utilisant un maximum de visuels (moins de textes), des informations courtes et des illustrations.

En stimulant les échanges entre le FORIM et les associations, et entre les associations, la page FB a une place importante dans le partage et la mutualisation des expériences. En cela c'est aussi un outil de la capitalisation.

En s'inspirant d'expériences menées à l'interne, cette page pourrait avoir une version dédiée aux meilleures pratiques des OSIM, FOSIM et COSIM et ainsi constituer une vitrine des actions capitalisées.

Le FORIM dispose d'autres outils de communication comme les plaquettes de présentation des actions et des projets (RENAICODE, PRA-OSIM, RIS, Regards Croisés). L'identité visuelle (orange, gris, noir) est aujourd'hui très marquée et est déclinée sur l'ensemble des supports. Cette forme d'identification, propre à la communication institutionnelle, est un repère pour le FORIM et ses membres.

Au-delà de l'identité visuelle, ces outils contribuent à la capitalisation car elles relatent des expériences innovantes menées par les organisations issues de l'immigration. Dans notre vision, il s'agit de produits secondaires pouvant constituer d'une certaine manière une vitrine des pratiques et expériences capitalisées. En diversifiant les types de supports (clés USB, CD), le public touché peut être plus large.

D'autres outils sont disponibles comme les comptes tweeter et U Tube du FORIM (certaines FOSIM disposent de comptes tweeter) ; ils permettent de mieux communiquer avec les partenaires en France et à l'international (UNESCO, OIM, ONU Femmes, ambassades de France dans les pays du Sud). Ces initiatives ont notamment permis de raffermir les liens avec les médias (agences de presse).

Les journées Portes Ouvertes (3 ont été organisées en deux ans) sont une occasion pour rencontrer d'autres OSIM et personnes qui ne sont pas membres du réseau, les médias et certains partenaires. Dans le cadre de la capitalisation, le FORIM pourrait envisager dans le cadre de l'année 2017, l'organisation d'une Journée Portes Ouvertes dédiée aux pratiques et expériences capitalisées de ses membres.

Afin de renforcer la cohérence interne des outils de la communication, de mieux servir les actions de capitalisation et de plaider, le FORIM pourrait organiser, dans le courant de 2017, un atelier de réflexion sur les outils de communication du réseau.